

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Commune de Tourville sur Arques



Syndicat des Bassins Versants
Saône, Vienne et Scie

Réunion publique 17/03/2017



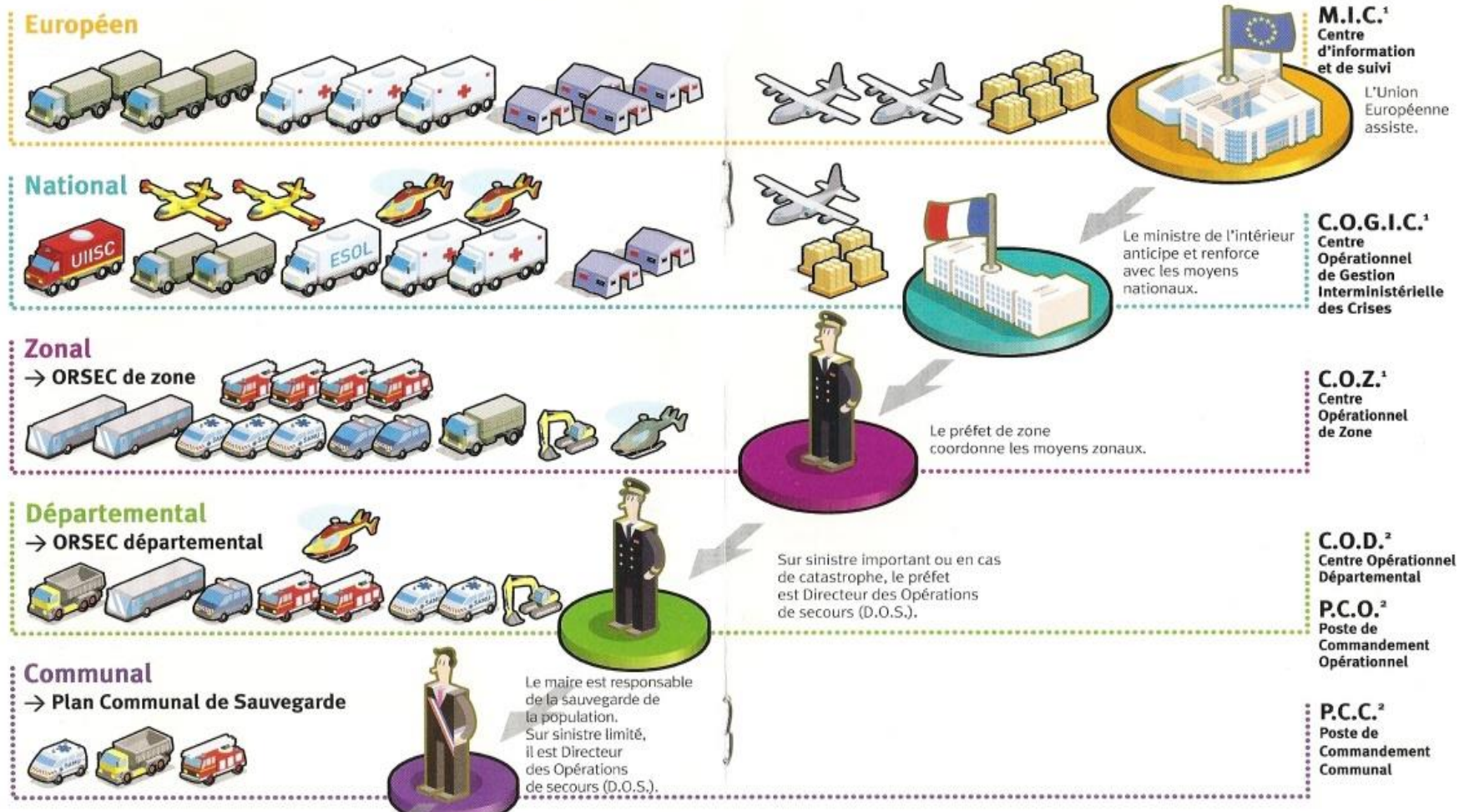
Vidéo

Orages Barentin

11 mai 2000 | 02min 15s | 4937 vues



Qu'est ce qu'un Plan Communal de Sauvegarde ?



¹opérationnel 24h/24h, ²activé en cas de besoin

Organisation des niveaux de réponse de la sécurité civile.

Source: Direction de la Sécurité Civile





Moyens nationaux : récapitulatif...

Le matériel



22 bases
hélicoptères



1 base avions



4 ESOL

Les équipes



3 UIISC



18 centres
de déminage



Les moyens additionnels



249 300 sapeurs-pompiers
16 % de SPP
79 % de SPV
5% de militaires



répartis dans 7 381 CIS



disposant de

6 051 VSAV
8 798 engins incendie
1 174 MEA

traitent annuellement

4 250 100 interventions dont

- SAP	75 %
- INC	15,7 %
- DIV	8 %
- Risques technologiques	1,3 %

Les associations de
sécurité civile

200 000 bénévoles dont
50 000 équipiers secouristes



Au
niveau
national





Opérations internationales



Au niveau national



Qu'est ce qu'un Plan Communal de Sauvegarde ?

Plan

- Document pratique et concret
- Boite à outils (≠procédure)

Communal

- 1^{er} échelon de gestion d'un évènement
- Adapté à la taille et aux moyens de la commune
- Activé et mis en œuvre sous l'autorité du Maire

Sauvegarde

- ≠ secours !
- Sécurité de sa population
- Complète le travail des services de secours et de l'Etat



Se préparer

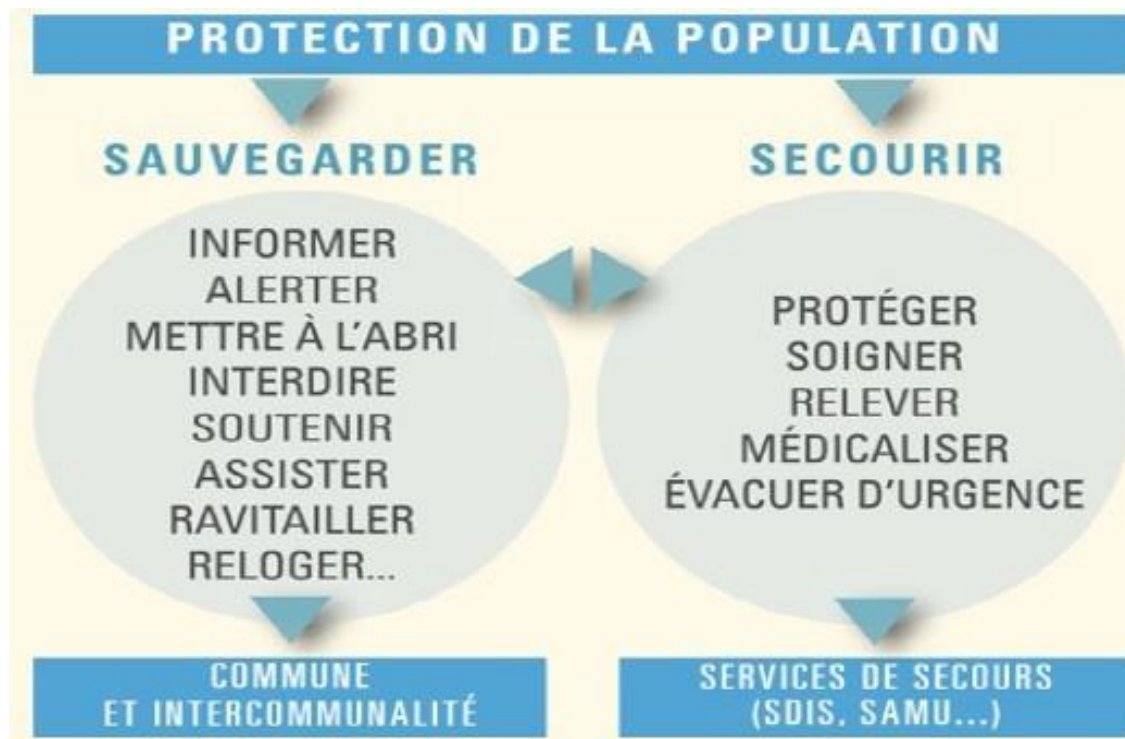
Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : L'outil clef du maire



« Ne pas se préparer, c'est déjà gémir »
Léonard De Vinci



Une synergie entre la commune et les services de secours



Rappel : secourir # sauvegarder



Pourquoi faire un Plan Communal de Sauvegarde ?

Parce qu'il est obligatoire pour certains

Parce qu'il favorise une meilleure « gestion de crise »

Parce qu'il permet de développer une culture du risque communale



vers une culture communale et citoyenne de sécurité civile

★ ☐ Toute personne **concourt** par son comportement à la sécurité civile.

★ ☐ En fonction des situations auxquelles elle est confrontée et dans la mesure de ses possibilités, elle **veille à prévenir les services de secours et à prendre les premières dispositions** nécessaires.



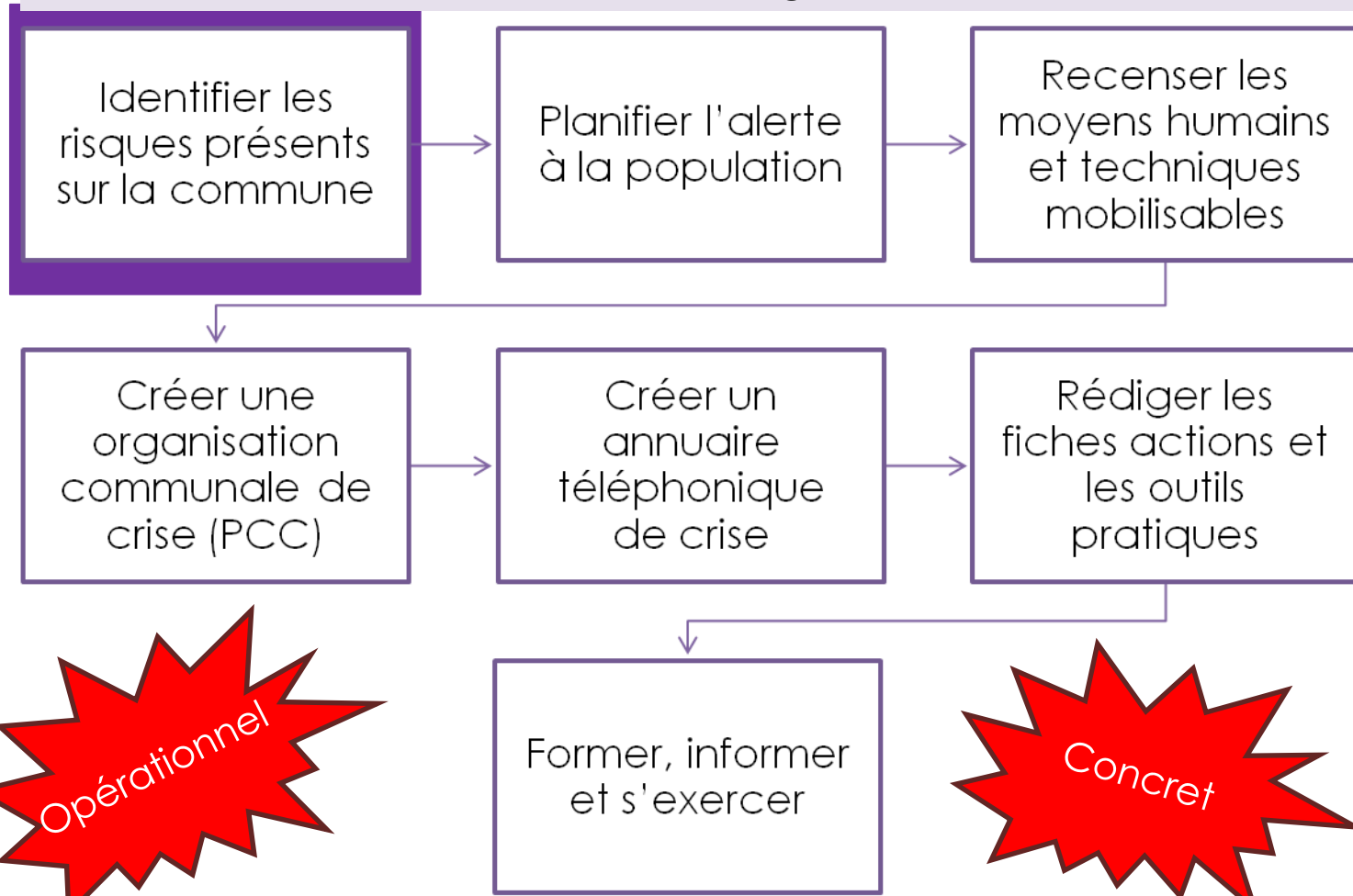
La démarche PCS de Tourville sur Arques

- Initiée par Madame BOULAIS et depuis fin 2016 assistance technique du SBVSVS,
- Un fort engagement de Mme BOULAIS et de l'équipe communale impliquée dans le Comité de Pilotage.



Que contient le Plan Communal de Sauvegarde ?

Pré-requis : Une volonté politique forte du Maire et une implication des élus et agents municipaux



A Tourville sur Arques, à quels risques êtes-vous exposés?

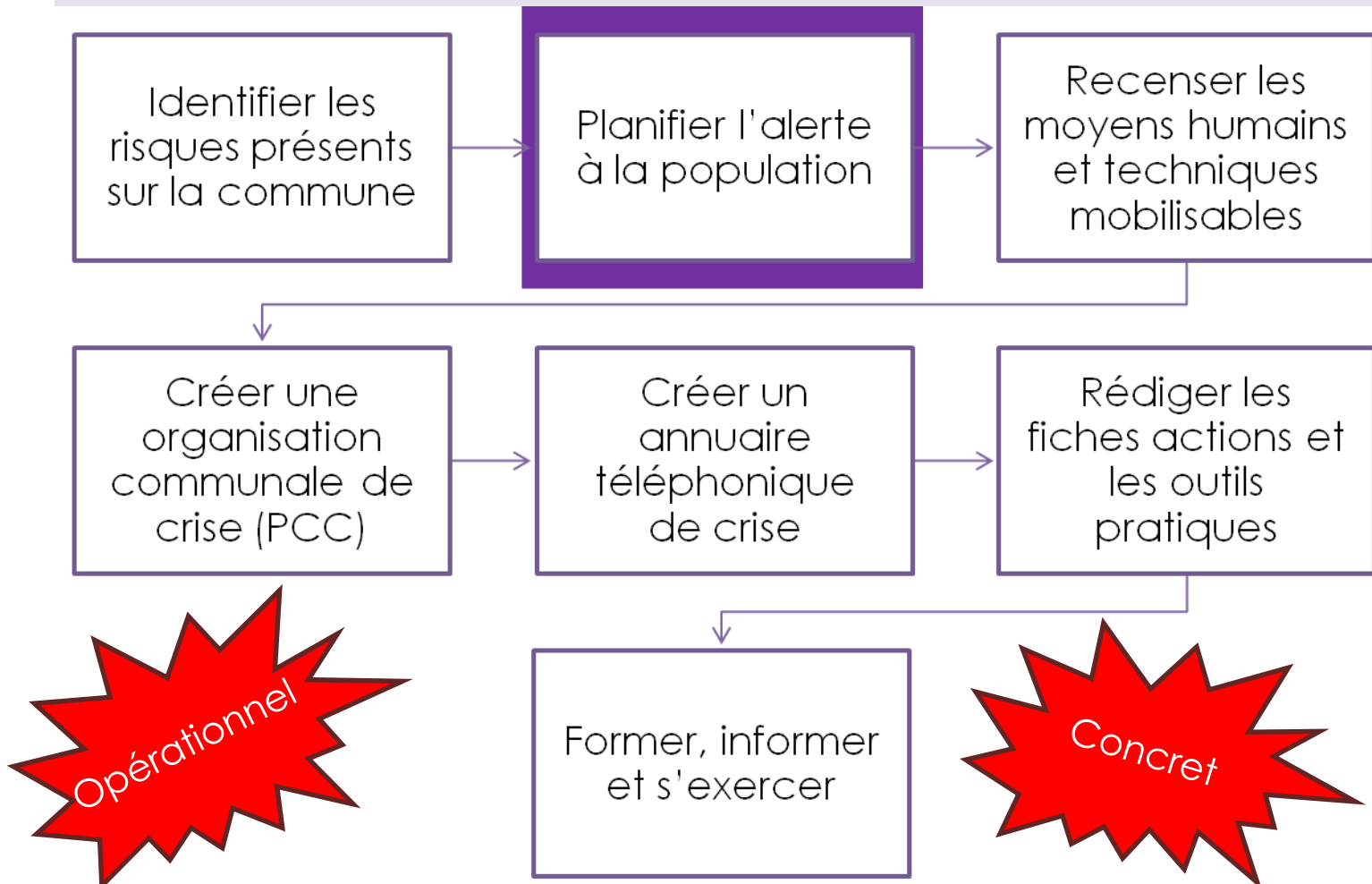


- 5 risques majeurs identifiés :
 - Risque **inondation**,
 - Risque **cavités souterraines**,
 - Risque **falaise morte** (dans le bas de Tourville),
 - Risque **transport de matières dangereuses**,
 - Et le Risque **nucléaire**.
- Risque météorologique (vents violents, grand froid, canicule ...).



Que contient le Plan Communal de Sauvegarde ?

Pré-requis : Une volonté politique forte du Maire et une implication des élus et agents municipaux

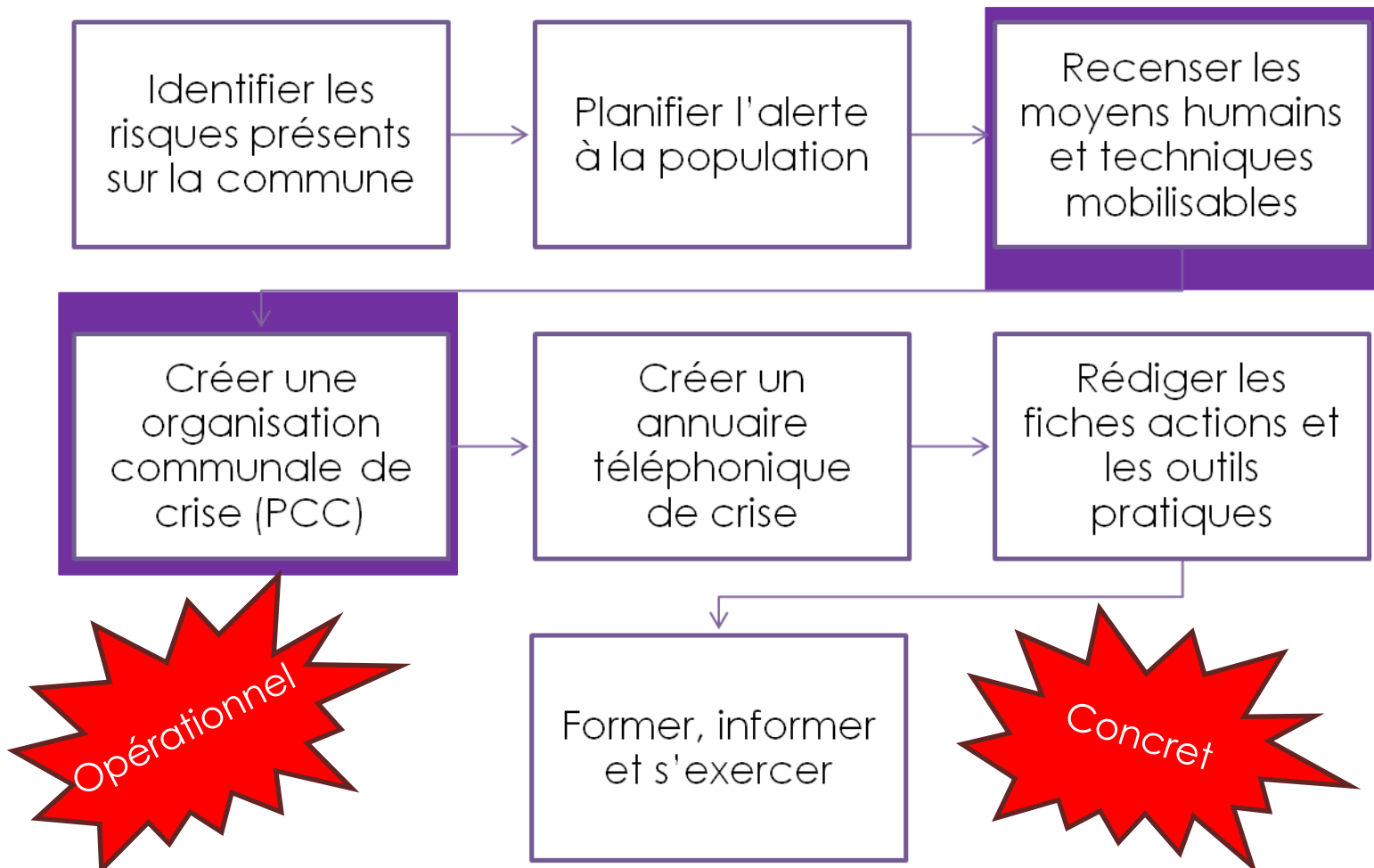


L'organisation de la réponse communale



Que contient le Plan Communal de Sauvegarde ?

Pré-requis : Une volonté politique forte du Maire et une implication des élus et agents municipaux



Le Poste de Commandement Communal : La répartition des rôles



PC terrain	PC logistique	PC Population, ERP	PC Bas de Tourville	Secrétariat et responsable action
Service Tech, M.GUYOUMARD, M.FLAMANT.	M. FOUCOUT, M. BOULAIS,	M. CHARASSE, Mme. NICOLAS, M. FABIL.	M. JUNG	Mme BOULAIS et 2 secrétaires, M. GRICOURT.

Elus, équipe municipale et professionnels mobilisables

L'alerte de la population : l'une des priorités du PCS

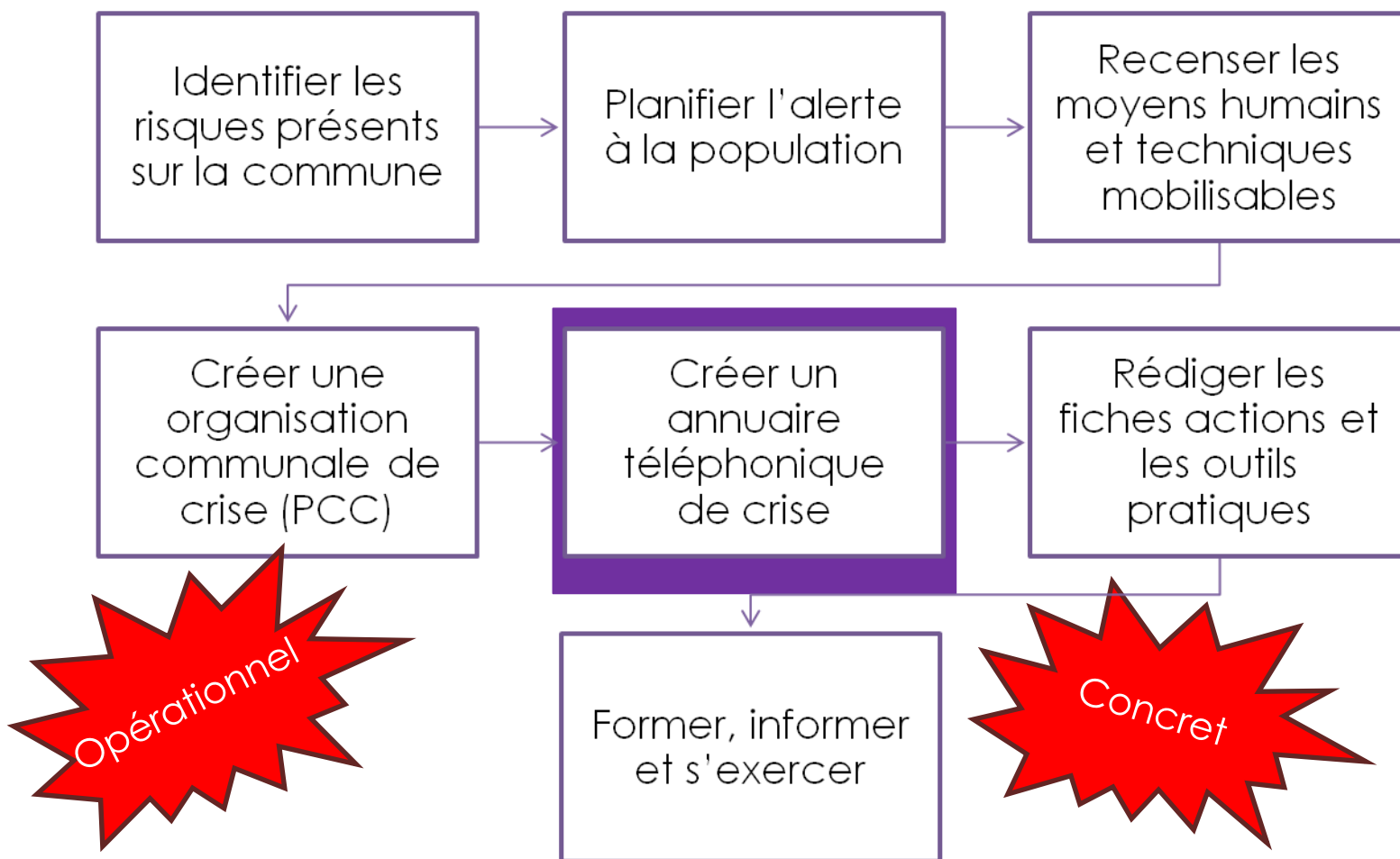


Téléphone,
Internet (mailing...),
Mégaphone,
Porte à porte.



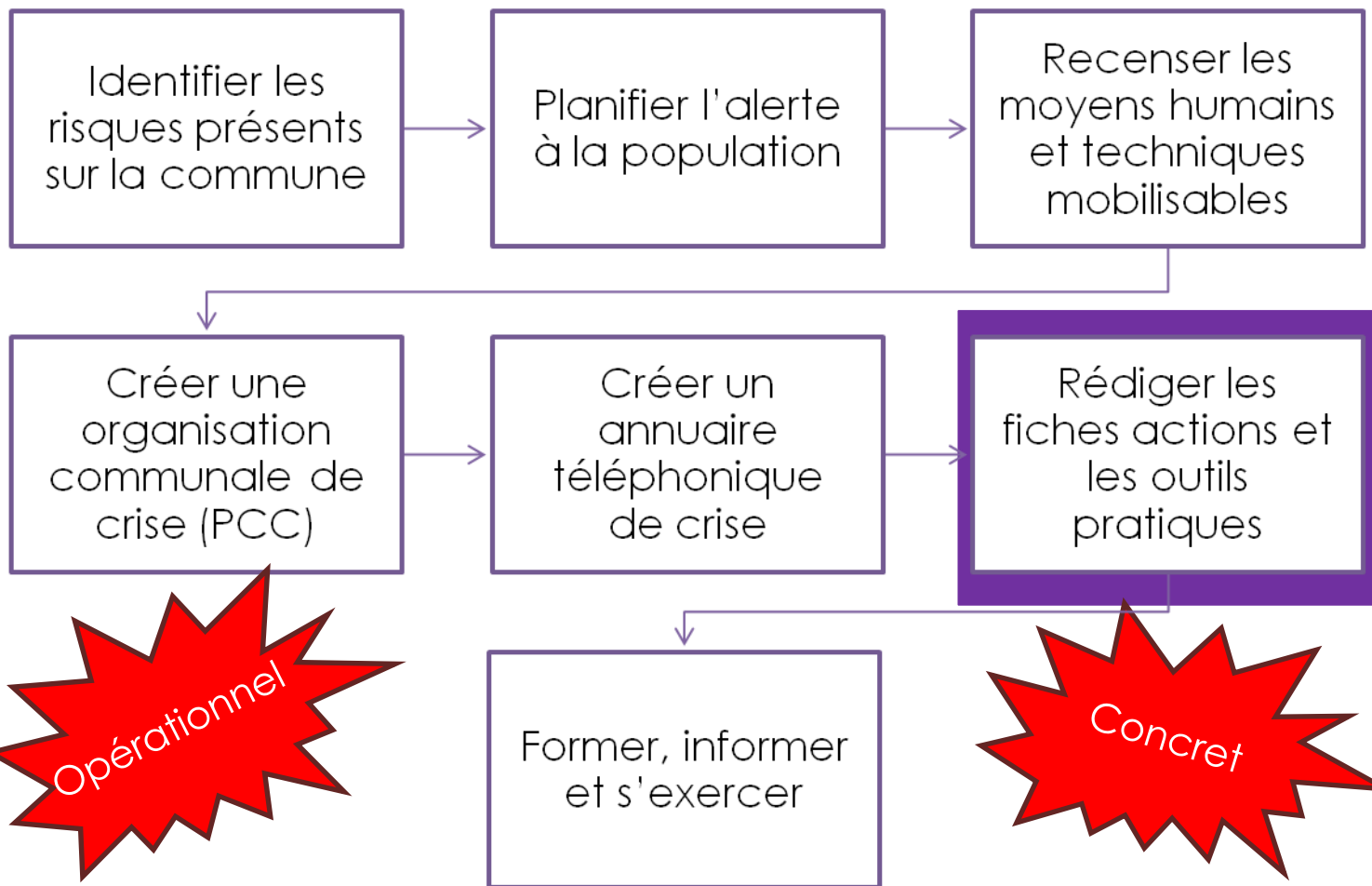
Que contient le Plan Communal de Sauvegarde ?

Pré-requis : Une volonté politique forte du Maire et une implication des élus et agents municipaux



Que contient le Plan Communal de Sauvegarde ?

Pré-requis : Une volonté politique forte du Maire et une implication des élus et agents municipaux





Les fiches « actions » définissent les missions de chacune des cellules

Le Maire : le DOS

Directeur des Opérations de Secours, le Maire est chargé d'assurer la sécurité de la population, de décider des actions de secours à mener.

Il traite avec les intervenants extérieurs (médias, préfecture, entreprises ...).

Il reçoit, traite et transmet les informations.

Il prend les décisions.



Fiche réflexe : Secrétariat opérationnel



Au début ou en anticipation de l'évènement :	Fiches associées
- Est informé de l'alerte et se rend au lieu déterminé pour accueillir le PCC	F - 46
- Organise l'installation du PCC avec le Maire (vérifie les lignes téléphones)	F - 47
- Met à disposition les outils opérationnels (PCS, cartes, mains courantes...)	
- Propose à la signature du Maire l'arrêté d'adoption du PCS	F - 155
- Ouvre la main courante	F - 149
- Accueille et recense les effectifs	

Pendant l'évènement :	
- informe le Préfet (tél : 02 32 76 55 00) - demander l'astreinte de sécurité civile (selon l'ampleur de l'évènement) et lui communique les mesures envisagées	
- Renseigne la main courante	
- Assure la frappe et la transmission des documents émanant du PCC	
- Appuie les différents responsables du PCC	

Fin de l'évènement :	
- Assure le classement et l'archivage de l'ensemble des documents liés à la crise	
- Participe avec le Maire à la préparation du retour d'expérience	F - 144

Fiche réflexe : Secrétariat public

- Assure l'accueil téléphonique et physique de la population Informe les membres du PCC de tout appel de demande de secours et transmet directement l'alerte au SDIS (18) ou SAMU (15) et/ou si besoin aux forces de l'ordre (17) après avoir pris la nature de l'intervention, l'adresse précise de la victime et le numéro de téléphone du requérant. Invite également le requérant à contacter les secours.	
---	--



Les bons gestes à adopter : quelques consignes importantes

Les principales consignes de sécurité du risque inondation



abritez-vous
fermez portes,
fenêtres, ventilations

coupez le gaz
et
l'électricité

montez à pied
dans les étages

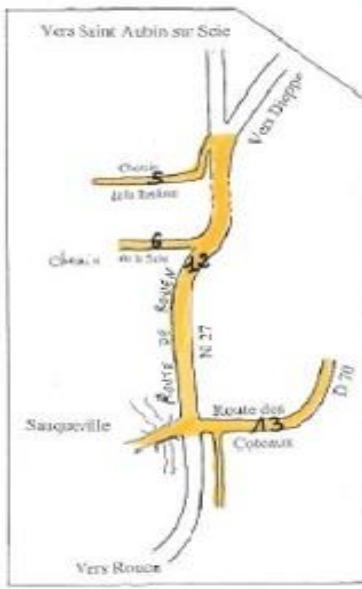
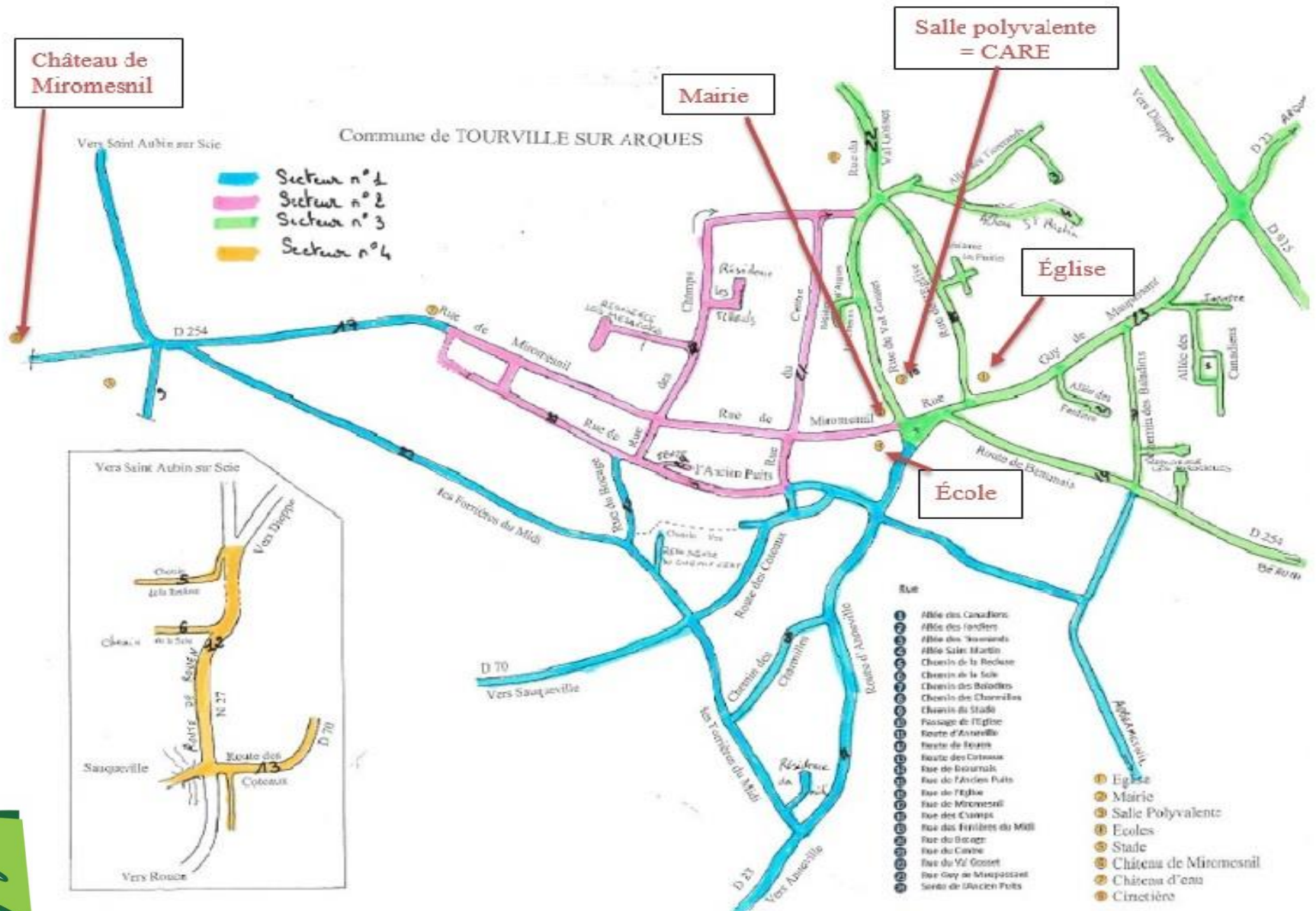
écoutez
la radio

n'allez pas chercher
vos enfants
à l'école

libérez les lignes
pour les secours



La commune : état des lieux



Le Centre d'Accueil et de REgroupement

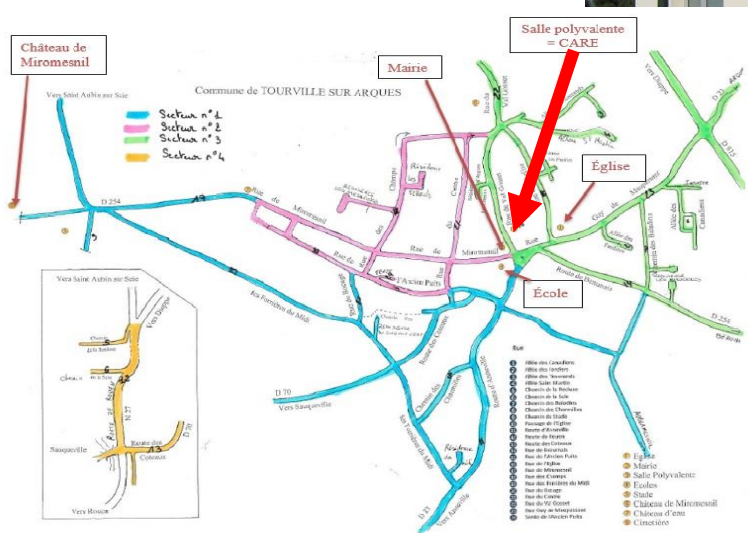
Une structure d'accueil réflexe

Lors d'un événement impactant une commune, l'objectif est de prendre en charge :

- Les populations touchées : impliqués, sinistrés ou déplacés (Ex : Personnes évacuées suite à une inondation, usagers de la route bloqués par des intempéries, ..)
- Les proches et parents des personnes touchées (Ex : Familles de victimes d'un accident d'autocar survenu sur la commune,..)

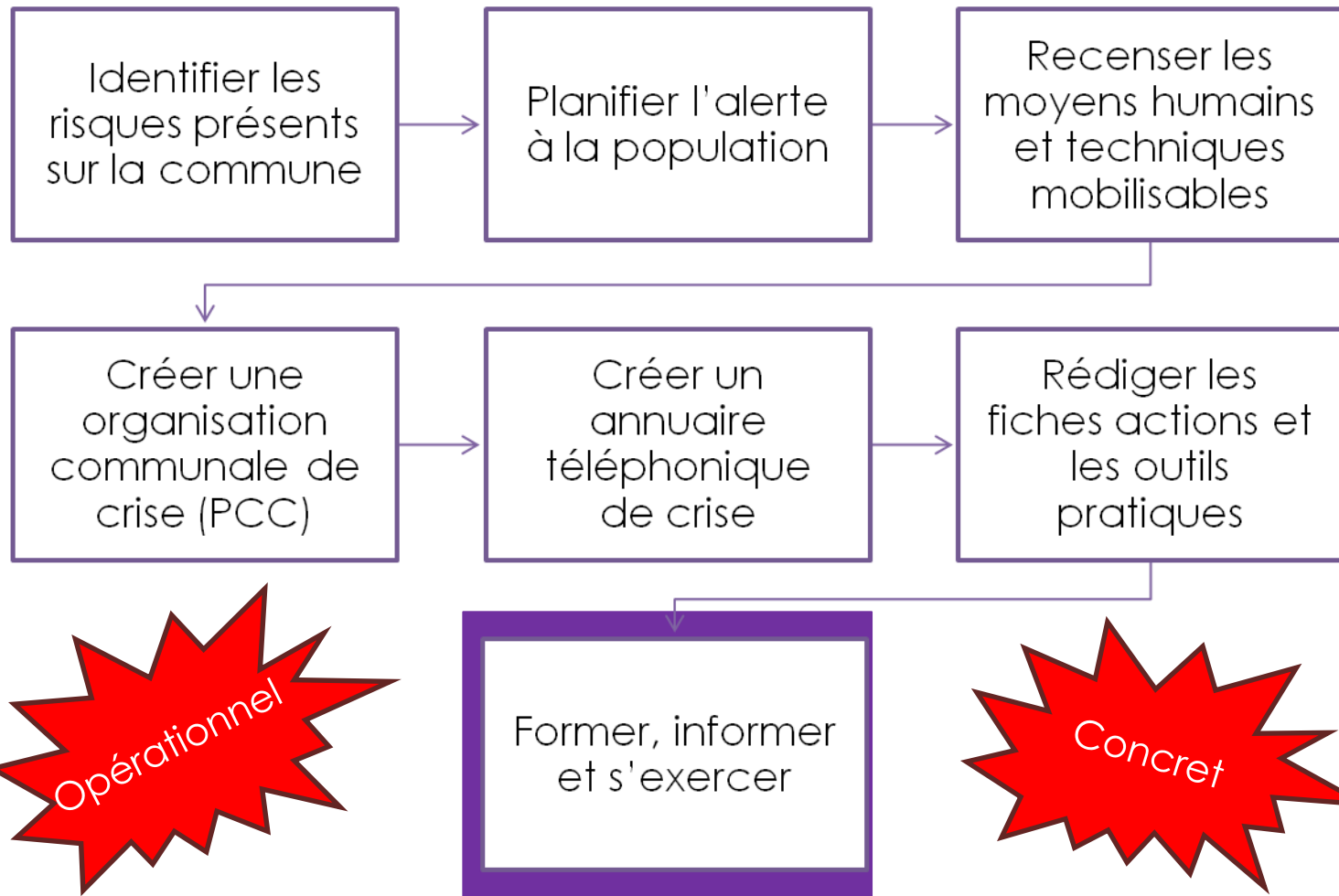
CARE de TOURVILLE SUR ARQUES

= La salle des fêtes



Que contient le Plan Communal de Sauvegarde ?

Pré-requis : Une volonté politique forte du Maire et une implication des élus et agents municipaux



Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs : DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS DICRIM

Risques naturels et technologiques

Important :
conserver
soigneusement
ce document

TOURVILLE SUR ARQUES

SEINE-MARITIME

La commune de TOURVILLE SUR ARQUES est exposée à :

■ 2 risques naturels



Inondation



Mouvement de terrain

■ 1 risque technologique



Transport de matières
dangereuses

LE MOT DU MAIRE

Notre commune est exposée à des risques naturels et technologiques.

Bien que les dangers soient localisés dans certaines parties du territoire communal, chaque habitant a droit à une information préventive.

Le présent document a pour objectif de vous exposer tous les risques auxquels nous pourrions être confrontés à TOURVILLE SUR ARQUES : inondation, mouvement de terrain et transport de matières dangereuses.

Sans vouloir dramatiser, il faut être conscient que le risque nul n'existe pas. Alors, soyons prêts à réagir face à ces événements.

Je souhaite que ce document réalisé conjointement avec les services de l'Etat vous apporte l'information claire que vous pouvez attendre sur ce sujet.

Le Maire,

Libnel AMISSE



Conformément aux articles R103-2 à R103-14 du code de l'environnement, ce document a été établi en juin 2011 par le Maire de TOURVILLE SUR ARQUES en vertu des compétences locales et des informations transmises par le préfète de la Seine-Maritime (SRACORDAC 76) en collaboration avec les services de la Direction Départementale de l'Équipement (DDÉ 76), le Directeur Régional de l'Unité de la Recherche et de l'Environnement (DRUR 76), le service départemental d'incendie et de secours (SDIS 76).



- ▶ Obligation légale d'informer la population
- ▶ Documents sur les risques à disposition en Mairie (IAL, PPR...)

Qu'est-ce qu'une RCSC ?

La Réserve de Sécurité Civile =

- Outils de mobilisation civique,
- Volontaires et bénévoles,
- Soutien et assistance à la population,
- Placée sous l'autorité du Maire dans les situations de crise mais aussi dans les actions de préparation et d'information.

Elle fait appel à des citoyens de tout âge et de tout métier. L'engagement dans la réserve communale est formalisé par un contrat.



Missions potentielles

Crise	Alerte de la population
	Évacuation préventive des personnes et des biens
	Appui logistique aux opérations de secours
	Accueil et hébergement des sinistrés
	Surveillance
Post-crise	Soutien à la population
	Nettoyage et remise en état
Hors-crise	Sensibilisation de la population
	Maintien du caractère opérationnel du PCS



Former, Informer et s'exercer

Le PCS est une dynamique !

- ▶ Informer le public sur la création du PCS,
- ▶ Maintenir un éveil permanent des élus et agents pour mettre à jour et connaître l'outil,
- ▶ Réaliser des exercices de simulation,
- ▶ Apprendre des expériences précédentes par le Retour d'Expérience;



Impliquer

Merci de votre attention.

**Avez-vous des questions
ou des suggestions?**

